

Sessions des comités de qualification <u>Calendrier 2026</u>

1ère session: FEVRIER

Votre dossier devra nous parvenir <u>avant le 01/12/2025</u> pour être inscrit à la session de comités de qualification de FEVRIER 2026.

Si son examen est terminé lors de cette session, vous recevrez une lettre de notification mi-mars 2026.

Dans le cas contraire, vous pourrez consulter les décisions déjà prises sur notre site Extranet (www.opqibi.fr) à compter du 25/03/2026.

2ème session: AVRIL

Votre dossier devra nous parvenir <u>avant le 01/02/2026</u> pour être inscrit à la session de comités de qualification d'AVRIL 2026.

Si son examen est terminé lors de cette session, vous recevrez une lettre de notification mi-mai 2026.

Dans le cas contraire, vous pourrez consulter les décisions déjà prises sur notre site Extranet (www.opqibi.fr) à compter du 25/05/2026.

3^{ème} session: JUIN

Votre dossier devra nous parvenir <u>avant le 01/04/2026</u> pour être inscrit à la session de comités de qualification de JUIN 2026.

Si son examen est terminé lors de cette session, vous recevrez une lettre de notification mi-juillet 2026.

Dans le cas contraire, vous pourrez consulter **les décisions déjà prises sur notre site Extranet** (www.opqibi.fr) à compter du 25/07/2026.

4^{ème} session : OCTOBRE

Votre dossier devra nous parvenir <u>avant le 10/07/2026</u> pour être inscrit à la session de comités de qualification d'OCTOBRE 2026.

Si son examen est terminé lors de cette session, vous recevrez une lettre de notification mi-novembre 2026.

Dans le cas contraire, vous pourrez consulter les décisions déjà prises sur notre site Extranet (www.opqibi.fr) à compter du 25/11/2026.

5^{ème} session: DECEMBRE

Votre dossier devra nous parvenir <u>avant le 10/09/2026</u> pour être inscrit à la session de comités de qualification de DECEMBRE 2026.

Si son examen est terminé lors de cette session, vous recevrez une lettre de notification mi-janvier 2027.

Dans le cas contraire, vous pourrez consulter les décisions déjà prises sur notre site Extranet (www.opqibi.fr) à compter du 25/01/2027.